



PARTENAIRES



COLLOQUE INTERNATIONAL

Colloque organisé par le CRIDEAU-OMIJ
(Centre de Recherche en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme
- Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques)
et le CIDCE (Centre International de Droit Comparé de l'Environnement)
Avec le parrainage de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Nicole Paulhiac
CRIDEAU-OMIJ
FDSE - 32 rue Turgot - BP 3126 - 87031 Limoges cedex 1
Mél. : nicole.paulhiac@unilim.fr
Tél. : 05 55 34 97 24
Fax : 05 55 34 97 23

PLAN D'ACCES



LES CATASTROPHES ECOLOGIQUES ET LE DROIT

Échecs du Droit - Appels au Droit

11, 12 et 13 mars 2009



Faculté de Droit et Sciences Economiques
Forum - Amphithéâtre 400 C
5 rue Félix Eboué - 87000 Limoges

Colloque organisé par le CRIDEAU-OMIJ et le CIDCE

www.catastropheseecologiquesetdroit.fr

CENTRE
INTERNATIONAL de
DROIT
COMPARÉ de l'
ENVIRONNEMENT



CRIDEAU
Centre de Recherches Interdisciplinaires
en Droit de l'Environnement
de l'Aménagement et de l'Urbanisme



OMIJ
Observatoire des Mutations
Institutionnelles et Juridiques



Mercredi 11 mars 2009

9H00 **OUVERTURE**

Présidence : Michel Prieur
Président du CIDCE, professeur émérite à l'Université de Limoges,

Gérard Monédiaire
Directeur du CRIDEAU

Jacques Fontanille
Président de l'Université de Limoges

Hélène Pauliat
Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques

Philippe Billet
Président de la SFDE

Face aux catastrophes : des idées, des moyens, des volontés

par Jean Marc Lavieille
Maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges

10H00 **REGARDS SUR LES CATASTROPHES ECOLOGIQUES**

Présidence : Jean Jacques Gouguet
Maître de conférences à l'Université de Limoges, CDES

10H00 ***Le temps des catastrophes***
par Jean Pierre Dupuy,
Professeur à l'Université de Stanford

10H15 ***Du point de vue historique***
par Jérôme Fromageau
Doyen de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud 11

10H30 **PAUSE**

10H40 ***La catastrophe productiviste, transport et hébergements***
par Serge Latouche
Professeur émérite à l'Université de Paris-Sud

10H55 ***La science face aux catastrophes***
par Jacques Testart
Biologiste, Directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale, ancien président de la Commission française du développement durable

11H10 ***Catastrophe et changement climatique***
par Jean Paul Céron
Directeur adjoint du CRIDEAU, membre du GIEC

11H25 **DEBAT**
12H10 **PAUSE DEJEUNER**

14H00 **DEMOCRATIE ET CATASTROPHES ECOLOGIQUES**

Présidence : Gérard Monédiaire
Directeur du CRIDEAU

14H00 ***Une menace sur l'Etat de droit ?***
par Fabrice Flipo
Maître de conférences en philosophie, Groupe de recherche ETOS/CEMANTIC,
TELECOM & Management SudParis

14H15 ***État d'exception, catastrophes écologiques et théorie du droit***
par Gérard Monédiaire
Directeur du CRIDEAU

14H30 **DROIT INTERNATIONAL, DROIT COMMUNAUTAIRE ET CATASTROPHES ECOLOGIQUES**

Présidence : Mary Sancy
Professeur associé, Université de Nantes et Université de Genève (Suisse)

14H30 ***En droit international***
par Monique Chemillier Gendreau
Professeur de droit public et de sciences politiques à l'Université Paris VII

14H45 ***Droit international, conflits armés et catastrophes écologiques***
par Olivier Mazaudoux
Doctorant à l'Université de Limoges – CRIDEAU

15H00 ***Le droit à la vie vu par la CEDH***
par Jean Pierre Marguénaud
Professeur de droit privé à l'Université de Limoges, OMIJ

15H15 ***L'accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs EUR-OPA***
par Alexandra Sonck
Attaché, Service Public Fédéral Intérieur, Direction Générale Centre de Crise,
Service Planification d'Urgence, Belgique

15H30 ***Le droit communautaire face aux catastrophes écologiques : la construction d'un droit de la solidarité***
par Philippe Billet
Président de la SFDE, professeur agrégé de droit public à l'Université de Bourgogne

15H45 **DEBAT**
16H15 **PAUSE**

16H30	<u>DROITS REGIONAUX ET CATASTROPHES ECOLOGIQUES : APPROCHE COMPAREE</u> Présidence : Mary Sancy <i>Professeur associé, Université de Nantes et Université de Genève (Suisse)</i>
16H30	<i>Vu de l'Afrique</i> par Aenza Konaté Président de l'Institut Africain du Droit de l'Environnement (IADE), chargé de mission juridique au MEEDDAT (France)
16H45	<i>Vu d'Amérique</i> par Ana Rachel Texeira Cavalcante Avocate au barreau du Brésil, Doctorante à l'Université de Limoges, CRIDEAU
17H00	<i>Vu d'Asie</i> par Van Dinh Doctorante à l'Université de Limoges, CRIDEAU
17H15	<i>Les changements climatiques et les autochtones de l'Arctique canadien : contexte juridique national et international</i> par Pierre François Mercure Vice doyen à l'enseignement et professeur, Université de Sherbrooke (Canada)
17H30	DEBAT
18H30	FIN DE LA PREMIERE JOURNEE

Jeudi 12 mars 2009

9H00	<u>LES ACTEURS DU DROIT FACE AUX CATASTROPHES ECOLOGIQUES</u> Présidence : Hélène Pauliat Professeur de droit public à l'Université de Limoges, doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, membre de l'Institut Universitaire de France
9H00	<i>La gestion locale du risque inondation</i> par André Marchand Conseiller général, maire de Briollay et président du syndicat intercommunal du Loir
9H15	<i>Les services d'assurances : pour un financement vertueux des dommages causés par les catastrophes naturelles</i> par Roland Nussbaum Directeur de la Mission des sociétés d'assurance pour la connaissance et la prévention des risques naturels (association entre FFSA et GEMA) membre de la « Climate Change Tas Force » du Comité Européen des Assurances
9H30	<i>Les entreprises et les catastrophes écologiques</i> par Marcel Bayle Professeur de droit privé à l'Université de Limoges, Directeur du CREOP, EA 4332

9H45	<i>Services publics et catastrophes écologiques</i> par Hélène Pauliat Professeur de droit public à l'Université de Limoges, doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, membre de l'Institut Universitaire de France, OMIJ
10H00	PAUSE
10H15	<i>Le point de vue d'un fonctionnaire de l'ONU</i> par Iwona Rummel Bulska Juriste principal et chef de la branche droit de l'environnement, Division droit de l'environnement et conventions du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)
10H30	<i>Expulser ou reconnaître les droits des peuples autochtones pour protéger les forêts tropicales ? Ambiguïtés et limites de l'action des ONG</i> par Sylvain Angerand Chargé de la campagne Forêt aux Amis de la Terre France
11H15	DEBAT
12H00	PAUSE DEJEUNER
14H00	<u>LE TEMPS DE LA PRECAUTION ET DE LA PREVENTION</u> Présidence : Jessica Makowiak <i>Maître de conférences à l'Université de Limoges, CRIDEAU</i>
14H00	<i>L'irréversibilité et les catastrophes écologiques</i> par Alix Guilbert Doctorante à l'Université de Limoges, CRIDEAU
14H15	<i>Le principe de précaution</i> par Aude Rouyère Professeur de droit public à l'Université Bordeaux IV
14H30	<i>Les nanotechnologies : un défi pour le droit ?</i> par Bernard Drobenko Professeur des Universités à l'Université du littoral côte d'opale, membre associé du CRIDEAU
14H45	DEBAT
15H15	PAUSE
15H30	<i>La planification et les autorisations en matière de risques naturels et technologiques</i> par Tristan Aoustin Doctorant à l'Université de Limoges, CRIDEAU
15H45	<i>La prévention des risques nucléaires</i> par Christophe Krolík Doctorant à l'Université de Limoges, CRIDEAU

16H00 **La défaillance des systèmes de précaution et de prévention des risques naturels et technologiques**
par Simon Charbonneau
Maître de conférences honoraire à l'Université de Bordeaux

16H00 **DEBAT**
17H00 **FIN DE LA DEUXIEME JOURNEE**

Vendredi 13 mars

9H00 **LE TEMPS DE LA CATASTROPHE**

Présidence : Yves Jegouzo
Professeur émérite à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), ancien Conseiller d'État en service extraordinaire

9H00 **Les dispositifs d'alerte : l'exemple de la législation sur les risques technologiques**
par Laurent Verneuil
Officier sapeur-pompier, responsable du pôle hygiène sécurité environnement à l'Université de Limoges, chercheur associé à l'Université John Hopkins de Washington

9H15 **La gestion des situations d'urgence nucléaire**
par Jean-Luc Lachaume
Directeur général adjoint de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN)

9H30 **L'intervention des armées**
par Eric Steinmyller
Commissaire en chef de la marine, sous-chef d'état-major de la Force d'action navale

9H45 **DEBAT**
10H15 **PAUSE**

10H30 **LE TEMPS DE LA REPARATION**

Présidence : Corinne Lepage
Avocate, ancienne ministre de l'Environnement, professeur à l'Institut Politique de Paris

10H30 **La responsabilité environnementale et les catastrophes**
par Pascale Steichen
Professeur de droit privé à l'Université de Nice

10H45 **Les responsabilités administratives et les catastrophes écologiques : l'exemple des catastrophes naturelles**
par Arnaud de Lajarte
Maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers

11H00 **Vers un droit commun processuel du procès des catastrophes**
par Claude Lienhard
Professeur à l'Université de Haute Alsace, fondateur du CERDACC et avocat spécialiste en droit de la responsabilité et de la réparation des catastrophes

11H15 **Le règlement des catastrophes écologiques : droit et perspectives**
par Alexandre Faro
Avocat des associations dans le procès de l'Erika

11H30 **DEBAT**
12H15 **PAUSE DEJEUNER**

14H00 **DES DROITS NOUVEAUX ?**

Présidence : Michel Prieur
Président du CIDCE, professeur émérite à l'Université de Limoges

14H00 **De l'influence des catastrophes sur la création législative**
par Julien Bétaille
Allocataire de recherche – Moniteur à l'Université de Limoges, CRIDEAU

14H15 **Quel statut juridique pour les « lanceurs d'alerte » ?**
par Marie-Angèle Hermitte
Directeur de recherche au CNRS, Directeur d'étude à l'EHESS

14H30 **Vers un statut de réfugié écologique ?**
par Agnès Michelot
Maître de conférences en droit public, Laboratoire de Sociologie de l'Action Publique, Université de La Rochelle

14H45 **Projet de convention internationale sur les déplacés environnementaux : présentation**
par Jean Pierre Marguenaud
Professeur à l'Université de Limoges, OMIJ

15H00 **DÉBAT**
15H30 **PAUSE**

15H45 **CONCLUSIONS GÉNÉRALES**

15H45 **Propos conclusifs**
par Mireille Delmas Marty
Professeur au Collège de France, Chaire d'Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit

16H15 **Clôture**
par Michel Prieur
Président du CIDCE, professeur émérite à l'Université de Limoges, CRIDEAU

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT le 1er mars 2009 à l'adresse ci dessous

COLLOQUE INTERNATIONAL

*Les catastrophes écologiques et le droit
Échecs du droit, appels au droit*

Limoges, les 11, 12 et 13 mars 2009

Nom, prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Frais de participation (cocher la case correspondante) :

- | | |
|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> Inscription individuelle | 60 euros |
| <input type="checkbox"/> Inscription au titre de la formation continue* | 200 euros |
| <input type="checkbox"/> Étudiant, doctorant et intervenant | gratuit |

Mode de paiement (cocher la case correspondante) :

- Chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Limoges
- Sur présentation d'une facture

Contact :

Nicole PAULHIAC

CRIDEAU-OMIJ

Faculté de droit et des sciences économiques

32 rue Turgot - BP3126

87031 LIMOGES Cedex 1

Tél : 05 55 34 97 24 - Fax : 05 55 34 97 23

E-mail : nicole.paulhiac@unilim.fr

Site : www.catastrophesecologiquesetdroit.fr

* Le colloque est éligible à la formation professionnelle des Avocats :
une attestation de présence pourra être remise aux intéressés sur demande.